



22/03/2020

COVID-19 : informations sur la lutte contre la propagation

En raison de la pandémie de COVID-19, les activités de transport public doivent être aménagées. Si les autorités demandent aux citoyens de limiter leurs déplacements, le service reste assuré et G'R4, opérateur du réseau de transport TouGo participe à la lutte contre la propagation en mettant en œuvre des mesures adaptées.

RAPPEL DE LA SITUATION

Depuis janvier 2020, une épidémie de coronavirus COVID-19 se propage à travers différents pays du monde. Dans le cadre de la lutte contre la propagation, les autorités nationales ont décrété des mesures qui peuvent avoir un impact sur les activités de transport public.

Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements. Un dispositif de confinement est mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars à 12h00, pour quinze jours minimum. Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible ;
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ;
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé ;
- Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières ;
- Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

CONSEQUENCES POUR LE RESEAU TOUGO

En conséquence, les conditions de voyage sur notre réseau de transport peuvent être modifiées. Nous vous invitons à vous reporter à nos services d'informations voyageurs pour connaître l'état actuel de la circulation et les modalités pour vos prochains trajets, si vous devez vous déplacer : www.tougo.fr

En ces circonstances exceptionnelles, les équipes de G'R4 s'organisent pour permettre la continuité du service public, tout en préservant la santé de ses collaborateurs et celles des voyageurs.

- Rappel des règles d'hygiène et du respect strict des gestes barrières de prévention à tous nos collaborateurs
- Renforcement du nettoyage et de la désinfection des véhicules chaque jour
- Montée par les portes du milieu des véhicules afin de respecter une distance minimale avec les conducteurs
- Suspension de la vente de titres à bord
- Fermeture au public de l'agence M à Crolles mais joignable au 0 800 941 103.

Nous rappelons à l'ensemble des voyageurs que le respect des règles d'hygiène préconisées par les autorités de santé est absolument essentiel pour les protéger ainsi que protéger leur entourage.

- Se laver les mains très régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter.
- Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts



Le bon respect de ces gestes barrières est décisif pour lutter contre la propagation du virus.

Plus d'informations :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>